



## Éditorial



**Chers Couffoulesiennes,  
chers Couffoulesiens,**

La période qui débute ce lundi 11 mai, vous l'avez compris, n'est pas un « retour à la normale ». Si les règles du confinement, qui a duré presque deux mois, ont été allégées, il n'en reste pas moins qu'un certain nombre de précautions doivent toujours être respectées, et notamment les gestes barrières. La mairie accueille de nouveau du public et l'organisation des services municipaux s'adapte à ce nouveau contexte. Nous attendons avec impatience le feu vert de l'État pour organiser le conseil municipal d'installation. La tâche la plus délicate reste la reprise de l'école. Nous nous sommes efforcés, en lien avec les services de l'Éducation nationale et dans le respect de la décision des parents, de permettre à un certain nombre d'enfants de revenir dans leur établissement., dans le cadre d'une organisation qui durera au moins jusqu'au week-end de l'Ascension. Un autre défi est la distribution des masques commandés par la mairie (lire ci-dessous). Soyez certains que nous faisons de notre mieux pour que l'ensemble des habitants en soient dotés le plus rapidement possible.

**Bien amicalement à vous tous,  
Olivier Damez, maire de Couffoulex.**

[www.couffoulex.fr](http://www.couffoulex.fr)



**Couffoulex  
Couffoulex Solidaires !**

Retrouvez les informations municipales et les initiatives solidaires de la commune.

## Respectons nos voisins

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés, par arrêté préfectoral, qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 20h ;
- les samedis de 9h00 à 12h et de 15h à 20h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

**IMPRIMEZ CE JOURNAL, DIFFUSEZ-LE AUTOUR DE VOUS,  
EN RESPECTANT LES MESURES BARRIÈRES. MERCI !**

# Déconfinés et toujours solidaires !

## Le fonctionnement des écoles à partir du 12 mai

La réouverture des deux écoles (Pierre Perret et Jean-Louis Étienne), le 11 mai, ne concerne que les enseignants. La reprise pour les élèves se fait le mardi 12 mai et concerne les enfants des classes dites « charnières », à savoir ceux de grande section de maternelle, de CP et de CM2. Des groupes de 15 élèves maximum seront constitués dès le premier jour et seront figés. Chaque groupe sera isolé des autres durant toute la journée scolaire, repas et récréation compris. Les élèves de grande section maternelle auront classe tous les jours ouvrables. Les CP et CM2 auront classe deux jours par semaine en alternance.

Les horaires d'accueil seront de 8 heures à 18 heures les jours de classe. Les horaires de cours restent inchangés (9h-12h et 14h-15h45). Il n'y aura pas d'activités périscolaires. Le mercredi, les cours ne seront pas assurés et les écoles seront fermées. Les cours à distance sont maintenus pour les enfants qui resteront à domicile.

### Comment se fera l'accueil ?

L'accueil des élèves se fera à la porte d'entrée des écoles. Une prise de température à l'aide de thermomètre laser sera également effectuée.

Le personnel encadrant sera équipé de masques,

du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition des élèves avec utilisation à chaque entrée et sortie de salle (y compris pour aller aux toilettes).

Il n'y aura pas de cantine dans un premier temps (le collège étant fermé). Un panier repas devra être fourni par les parents pour les élèves qui déjeunent habituellement sur place. Celui-ci sera pris dans la classe.

Les transports scolaires et le Passe-Pont reprennent leur service habituel dès la semaine du 11 mai, avec une capacité d'accueil réduite à ne pas dépasser. Pour le Passe-Pont, le port du masque est demandé.

Cette organisation est en vigueur jusqu'au week-end de l'Ascension. Merci de garder à l'esprit que certaines consignes seront amenées à évoluer en fonction des nouvelles recommandations des services de l'Éducation Nationale, du Ministère de la Santé et de la Communauté d'agglomération. Il conviendra donc de consulter régulièrement le site internet de la Mairie, les réseaux sociaux et le panneau d'affichage numérique. Dans cette période d'incertitude, la Mairie est à votre disposition pour de plus amples renseignements et fera de son mieux pour répondre à vos questions et attentes.

## Réouverture de la mairie

Depuis le lundi 11 mai, la mairie est réouverte au public, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30. Elle restera fermée le samedi matin jusqu'à nouvel ordre. Le port du masque est demandé pour accéder à la mairie. L'accueil téléphonique au 05 63 33 73 10 sera lui aussi de nouveau réouvert de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Pour l'urbanisme et l'accès au cadastre, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous et sera ouvert le mercredi après-midi, le jeudi matin et le vendredi matin. Pour prendre rendez-vous, téléphonez au 05 63 33 73 10 ou envoyez un courriel à [urbanisme@couffoulex.fr](mailto:urbanisme@couffoulex.fr).

## Distribution de masques

Dans le cadre d'une opération groupée de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, la mairie a commandé des masques « barrière », en tissu, lavables. Ils seront distribués à domicile, gratuitement. Un recensement a débuté pour connaître les besoins précis de la population.

Si vous avez un besoin urgent de masque, un

réseau local de couturières bénévoles s'est organisé et fabrique des masques en tissus, lavables, qui sont distribués gratuitement. Pour en commander, contactez le 06 36 12 83 10, par SMS de préférence. En cas d'absence, laissez votre numéro de téléphone et nombre de masques souhaités sur le répondeur. Vous recevrez la confirmation par SMS ou serez rappelé(e).